

**20210607\_DL\_19**

**OBJET : Sécurité et résilience  
du réseau : Appel à projets  
de la Banque des Territoires**

**Date de convocation :**

31 mai 2021

**Date de séance :**

**7 juin 2021**

**Date d'affichage :**

28 juin 2021

**Membres en exercice : 46**

**Membres présents : 16**

**Membres votants : 29**

*Séance en présentiel et  
visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon  
l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020  
et sa prolongation au 30  
septembre 2021 par la loi  
n°2021-689 du 31 mai 2021*

**ABSENTS : cf. PVS**

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt et un, le 7 juin à 17 heures, le conseil syndical, convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Etaient présents :** BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DEBEUGNY François, DECLE Paul-Éric, DELETRE Margaux, DEMARCY Denis, FOURNIER Jean-Michel, GORRIEZ Jean, LEBRUN Christian, LEFEBVRE Julien, MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Dominique, ROY Mathilde.

**Secrétaire de séance :** Laurent PARSIS

**Pouvoirs :** Olivier JARDE à Margaux DELETRE  
James HECQUET à François DEBEUGNY  
Jean-Luc WALIGORA à Julien LEFEBVRE  
Anna-Maria LEMAIRE à Jean-Michel FOURNIER  
Patricia POUPART à Laurent PARSIS  
Fabrice FRION à Denis DEMARCY  
Joël BEAUMONT à Philippe MAROTTE  
Isabelle DE WAZIERS à Jean-Marie BLONDELLE  
Jean-Philippe DELFOSSE à Jean-Dominique PAYEN  
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET  
Jacky THUEUX à Jean GORRIEZ  
Arnaud DE MONCLIN à Jacques MASSET  
Alain GEST à Paul-Eric DECLE

M. le Président présente les projets d'investissement permettant de renforcer la sécurisation et la résilience du réseau d'initiative publique. Ils comprennent notamment la désaturation du réseau historique fortement sollicité par les déploiements en cours, la sécurisation des accès aux Nœuds de Raccordements Optique (NRO), la mise en place de système de sécurisation des accès physiques des NRO par vidéosurveillance, la sécurisation des points de mutualisation (PM), la sécurisation d'un point de concentration du réseau sur Amiens (POP) par la pose d'un shelter et le déménagement des équipements existants.

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu le document de projets « France Relance et Somme Numérique » présenté au Comité syndical le 17 novembre 2020 et joint au Débat d'Orientations Budgétaires 2021 ;
- Vu l'appel à projets pour la résilience des infrastructures numériques territoriales publié par la Banque des Territoires le 26 janvier 2021 ;

Sur la proposition du Président,

Considérant la responsabilité du syndicat mixte Somme Numérique qui a en charge le déploiement de son réseau d'initiative publique mais également tout investissement lié à la sécurisation et au renforcement de l'infrastructure, afin de garantir la résilience et la pérennité des services rendus aux usagers dans le cadre de la Délégation de Service Public ;

Considérant les projets éligibles selon les conditions posées par le cahier des charges publié par la Banque des Territoires ;

**Après en avoir délibéré**

APPROUVE la réalisation par le syndicat mixte Somme Numérique d'investissements complémentaires répondant à l'objectif de sécurisation et de résilience de son Réseau d'Initiative Publique.

Ces projets estimés globalement à 6 335 000 M€ HT seront proposés dans le cadre de l'appel à projets « pour la résilience des infrastructures numériques territoriales » publié par la Banque des Territoires. Ils seront mis en œuvre progressivement jusqu'au 30 juin 2025.

AUTORISE le Président à signer tout document concernant le dépôt de cette demande et toute convention afférente en cas d'accord de mise en œuvre.

<b>Détail du programme d'investissement « sécurisation et résilience »</b>	<b>Montant estimatif € HT</b>
Désaturation du câble de fibre optique	1 000 000€ HT
Sécurisation des accès aux NRO (bouclage)	4 100 000€ HT
Sécurisation des accès physiques aux NRO par vidéoprotection	75 000€ HT
Sécurisation POP Amiens Gare routière par création d'un nouveau shelter et déménagement des équipements	500 000€ HT
Sortie des PM des NRO construits en phase 1 FTTH	660 000€ HT
<b>TOTAL</b>	<b>6 335 000€ HT</b>